



PUY-DE-DOME : 15 projets remarquables récompensés pour leur action au titre de la politique de la ville

Le 5 juillet 2018, M. Jacques BILLANT, préfet du Puy-de-Dôme, a remis le label « 40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain » aux représentants de 15 projets remarquables menés dans le cadre du contrat de ville de Clermont Auvergne Métropole.

Thème(s):

Appui à l'ingénierie locale

Descriptif de l'action:

Cette remise a été effectuée en compagnie des partenaires de cette politique publique : M. Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont-Auvergne Métropole, de Mme Sylvie MAISONNET, vice-présidente du Conseil départemental et de M. BARRASON, adjoint au Maire de Cournon-d'Auvergne,

Au sein de la métropole clermontoise, les actions menées dans le cadre de la politique de la ville concernent cinq quartiers prioritaires, soit 18 879 d'habitants : les quartiers Nord (Croix-de-Neyrat, Champratel et Les Vergnes), la Gauthière, Saint-Jacques et Fontaine du Bac, à Clermont-Ferrand ; le quartier sud du Lac, à Cournon-d'Auvergne.

Les 15 Lauréats :

L'association départementale de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, pour son projet de chantiers agricoles.

L'association pour la gestion de l'orchestre d'Auvergne (AGORA) pour son projet d'orchestre DEMOS à Clermont-Ferrand, dispositif d'éducation musicale à vocation sociale.

L'association Sportive Montferrandaise omnisports, pour son dispositif sport avenir jeunesse.

Clermont Auvergne Métropole, pour son projet « Ouvre-boîte ».

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles, pour son projet « la Maison digitale ».

L'union départementale consommation logement et cadre de vie (CLCV) pour son projet « Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants ».

Le centre de loisirs des jeunes (CLJ) de la Police nationale, pour l'organisation de séjours de vacances et activités hors site.

L'association Job Agglo, pour ses chantiers de proximité.

L'association « la cravate solidaire », pour son implantation au sein du quartier de Croix de Neyrat.

Logidôme, pour son dispositif de tranquillité résidentielle « Acticité ».

La Caisse des écoles de la ville de Clermont-Ferrand, pour son programme de réussite éducative.

L'association Renaissance des objets oubliés, pour sa boutique « seconde vie des objets ».

La ville de Clermont-Ferrand, pour la Charte Talents.

La ville de Cournon d'Auvergne, pour sa bourse aux permis de conduire.

Et l'institut de santé Bourgogne Auvergne, pour son projet d'accompagnement individualisé à la santé.

Plus d'informations
